

2024

**Programme de lancement
de carrière pour les
adjoins au médecin**

Formulaire de demande

Ministère de la Santé

À propos du programme :

Le Programme de lancement de carrière pour les adjoints au médecin (AM) accorde un appui financier à durée limitée aux employeurs admissibles dans le but de faciliter la transition des AM diplômés de l'Ontario dans le système de soins de santé afin de contribuer à combler les besoins en matière de soins aux patients. Le programme vise à favoriser l'intégration de la profession d'AM par le jumelage de nouveaux AM diplômés avec des employeurs qui se sont engagés à intégrer à long terme un AM au sein de leur organisation et à lui fournir un soutien financier.

Admissibilité des employeurs :

Les employeurs doivent prouver qu'ils répondent aux exigences d'admissibilité qui sont énoncées à la section C du présent formulaire de demande. Pour être admissible à recevoir une subvention dans le cadre du Programme de lancement de carrière pour les AM, votre organisation doit démontrer sa détermination à intégrer l'AM et à le maintenir en poste après la fin du financement offert dans le cadre du Programme de lancement de carrière pour les AM. Il se peut que les organisations qui n'ont pas manifesté cet engagement dans le passé n'obtiennent pas d'approbation de financement.

LES ÉQUIPES DE SANTÉ FAMILIALE (ESF) ne sont pas admissibles à recevoir un financement dans le cadre du Programme de lancement de carrière pour les AM. Elles peuvent présenter une demande séparée au ministère de la Santé (« le ministère ») pour obtenir un financement de base pour les salaires et les avantages sociaux des AM.

Soutien financier :

La subvention d'aide à l'emploi à durée limitée peut être accordée de la façon suivante aux employeurs admissibles qui recrutent un AM diplômé de l'Ontario en 2024 :

- Un financement d'un an pouvant atteindre 46 000 \$;
- Un financement de deux ans pouvant atteindre 46 000 \$ par année pour les postes d'AM dans les collectivités ayant un indice de ruralité de l'Ontario (IRO) de 40 ou plus ou dans les centres d'aiguillage urbains du Nord de l'Ontario (Timmins, North Bay, Sudbury, Thunder Bay et Sault Ste. Marie);
- Une prime de 10 000 \$ pour un AM employé dans une collectivité dont l'IRO est de 40 ou plus ou dans un centre d'aiguillage urbain du Nord de l'Ontario. (Remarque : L'AM est admissible à la prime après avoir accompli une année de service clinique auprès d'employeurs qui sont admissibles à deux années de financement.)

Présentation de la demande et processus d'examen :

Veillez remplir toutes les sections du présent formulaire de demande en étant aussi précis et détaillé que possible. Il est à noter que les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération. **TOUTES LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.**

Pour en savoir plus, veuillez consulter les documents Lignes directrices du Programme de lancement de carrière pour les AM 2024 et Foire aux questions sur le site Web du ministère à l'intention des AM, à :

<https://www.ontario.ca/fr/page/ressources-humaines-dans-le-domaine-de-la-sante>.

La présentation d'une demande ne garantit pas l'approbation du financement. Toutes les demandes feront l'objet d'un examen. Le ministère vous informera sur l'état de votre demande dès que les décisions auront été finalisées.

Les demandes doivent être soumises au plus tard le 31 juillet 2024.

Acheminez la demande dûment remplie par voie électronique à : pacareerstart@ontario.ca.

VEUILLEZ UTILISER L'ESPACE FOURNI POUR RÉPONDRE À CHAQUE QUESTION. SI VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS D'ESPACE, VEUILLEZ INCLURE DES RENSEIGNEMENTS SUR UNE FEUILLE SÉPARÉE ET LA JOINDRE À VOTRE DEMANDE.

A. RÉSUMÉ

Dans la section ci-dessous, veuillez donner un bref aperçu du domaine clinique (service des urgences, soins primaires, médecine interne ou autre) dans lequel l'AM travaillera, les services que l'AM fournira ainsi qu'un résumé de l'incidence anticipée de l'intégration d'un AM au sein de votre organisation.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR (VEUILLEZ REMPLIR TOUS LES CHAMPS)

1. Raison sociale de l'employeur de l'AM:

2. Adresse complète de l'organisation où l'AM sera engagé (y compris n° d'unité, ville et code postal) :

3. Numéro de téléphone :

4. Numéro d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada (NE ARC)

5. Depuis combien de temps votre organisation est-elle en activité?

6. Service où l'AM travaillera (veuillez sélectionner le service correspondant) : Service des

- urgences Soins spécialisés
 Soins primaires Soins de longue
 durée en médecine interne générale
 Autre (veuillez préciser) :

7. Type d'employeur, p. ex., groupe de médecins (Réseau de santé familiale, Groupe de santé familiale ou Organisme de santé familiale), hôpital, pratique indépendante, société médicale professionnelle (SMP), etc.

8. L'AM sera-t-il employé dans une équipe de santé familiale? Oui Non

(Veuillez noter que les équipes de santé familiale ne sont pas admissibles à un financement dans le cadre du programme de lancement de carrière pour les AM.)

9. Avez-vous déjà été approuvé pour un financement dans le cadre Programme de lancement de carrière pour les AM auparavant? Oui Non

Si la réponse est oui, en quelle(s) année(s)?

10. L'adjoint au médecin travaille-t-il encore dans votre organisation? Oui Non

Si la réponse est non, pourquoi?

11. Description : Lieu (où l'AM travaillera) :

a) Nom de l'établissement :

b) Adresse de l'établissement (y compris le numéro d'unité, la ville et le code postal) :

c) Énumérez les membres de votre équipe (nombre et type de fournisseurs, etc.) : _____

d) Population de patients ciblée :

e) Nombre de patients/d'admissions : _____

f) Autres caractéristiques importantes, comme la zone desservie, le mandat, etc. Expliquez ci-dessous : _____

Coordonnées de la personne-ressource principale (avec qui communiquer en cas de questions) :

Nom : _____

Titre du poste : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Site Web : _____

Personne à contacter pour l'embauche (si ce n'est pas vous) :

Nom : _____

Titre du poste : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

B. ADMISSIBILITÉ

Pour que leur candidature soit prise en considération, les employeurs doivent répondre aux exigences d'admissibilité. Veuillez cocher les cases suivantes pour montrer que vous avez passé en revue ces éléments et que vous êtes admissible :

- La majorité des soins que nous prodiguons sont financés par les fonds publics (il se peut que les organisations qui fournissent des services non financés par les fonds publics ne soient pas approuvées).
- Nous avons déterminé un rôle viable de l'AM au sein de notre équipe et l'équipe est favorable à l'embauche d'un AM.
- L'administration principale de notre organisation est favorable à l'embauche d'un AM.
- Nous disposons de l'espace et des infrastructures
- adéquats pour accueillir un AM. Nous disposons d'un plan pour que l'AM soit adéquatement supervisé par un médecin.
- Nous disposons d'un plan pour familiariser l'AM avec son travail et mettre en place des éléments facilitateurs nécessaires à son travail (p. ex., évaluation et formation de l'AM, directives médicales au besoin, etc.).
- Nous avons débloqué les fonds nécessaires pour contribuer à parts égales au financement
 - de l'emploi à temps plein : un an (pour les collectivités dont l'IRO est de moins de 40) OU
 - deux ans (pour les collectivités dont l'IRO est de 40 ou plus ou pour un centre d'aiguillage urbain du Nord de l'Ontario).
- Nous nous sommes engagés à intégrer le poste de l'AM dans notre organisation et disposons d'un plan en vue de le maintenir en poste après la période de financement.
- Nous nous sommes engagés à financer un poste à temps plein de six semaines supplémentaires pour l'AM si celui-ci n'est pas intégré dans un emploi à temps plein à la fin de la période de financement.

INDICE DE RURALITÉ DE L'ONTARIO (IRO)

Toutes les collectivités ayant un indice de ruralité de l'Ontario (IRO) de 40 ou plus et tous les centres d'aiguillage urbains du Nord de l'Ontario sont admissibles au financement de deux (2) ans. De plus, les AM qui acceptent un emploi dans ces endroits (une collectivité ayant un IRO de 40 ou plus ou un centre d'aiguillage urbain du Nord de l'Ontario) peuvent recevoir une prime au recrutement et au maintien en poste sous forme de paiement de 10 000 \$ après avoir accompli une année d'emploi à temps plein.

Veuillez remplir ou cocher les cases suivantes :

1. L'IRO de notre collectivité est de :
2. Nous sommes admissibles à recevoir la prime selon notre IRO (qui est de 40 ou plus) Oui Non
3. Nous sommes un centre d'aiguillage urbain du Nord de l'Ontario et nous sommes admissibles à recevoir la prime Oui Non

C. ÉVALUATION DES BESOINS

Dans la section suivante, expliquez comment l'AM contribuera à remédier aux lacunes dans vos services de santé et à atténuer les pressions au sein de votre organisation. Soyez aussi précis que possible dans vos réponses.

- a. Veuillez décrire toute difficulté éprouvée par votre établissement pour offrir des soins aux patients (par exemple, un accès rapide ou meilleur aux services dans votre région, des patients sans médecin désigné ou mal desservis, les délais d'attente, le mandat de servir les populations marginalisées et/ou qui ont des besoins criants, etc.) et expliquer comment l'intégration d'un adjoint au médecin peut contribuer à relever ces défis?

- b. Veuillez décrire les défis que vous avez à relever dans votre établissement en matière de ressources humaines (p. ex., problèmes chroniques de recrutement). En quoi l'intégration d'un AM contribuera-t-elle à remédier à ces problèmes?

- c. Y a-t-il des facteurs supplémentaires à prendre en considération (p. ex., programmes offerts par des organisations auxquelles les AM pourraient prendre part, absence d'autres services, centres de soins d'urgence, etc.)?

D. RÔLE DE L'AM DANS VOTRE ORGANISATION

Dans la section suivante, expliquez le rôle que l'AM est censé jouer dans votre organisation et le plan dont vous disposez pour intégrer ce rôle et l'évaluer. Soyez aussi précis que possible dans vos réponses.

1. Décrivez dans quelle mesure vous et les membres de votre équipe connaissez le rôle de l'adjoint au médecin.

2. Décrivez comment vous comptez présenter ou orienter l'adjoint au médecin (dans votre clinique, votre équipe, vos patients, etc.).

3. Décrivez le rôle que vous proposez à l'adjoint au médecin de tenir dans votre organisation ou service (les services cliniques fournis par l'AM, les responsabilités, les heures, l'équipe avec laquelle il va travailler, etc.) et expliquez comment l'AM fonctionnera au sein de l'équipe clinique. Comment l'AM évoluera-t-il au sein de l'équipe clinique?

4. L'équipe clinique est-elle favorable à la création du poste d'AM et à l'intégration à long terme de l'AM dans votre organisation?

5. Veuillez décrire votre plan pour que l'AM fasse l'objet d'une supervision adéquate.

6. Veuillez décrire votre plan pour que l'AM soit intégré à votre organisation ou service, et que l'AM ainsi que l'équipe soient familiarisés avec le rôle de l'AM.

7. Quels objectifs/résultats l'organisation entend-elle atteindre en ajoutant un AM à son équipe clinique? De quelle façon comptez-vous évaluer/mesurer l'impact du rôle de l'AM (résultats et mesures de nature quantitative et qualitative)?

8. Comment comptez-vous déterminer si l'intégration d'un AM a permis ou non à votre organisation d'atteindre ces objectifs?

E. ENGAGEMENT ET DURABILITÉ DU RÔLE DE L'AM

Les organisations doivent clairement démontrer de quelle façon le poste d'AM pourra être maintenu après la fin de la période de financement initiale.

9. La direction de votre organisation est-elle favorable à la création d'un poste d'AM et à l'intégration à long terme de l'AM? Veuillez expliquer.

10. Décrivez comment votre organisation entend financer sa partie du poste de l'AM pendant la durée du Programme de lancement de carrière pour les AM. Veuillez donner des détails précis.

11. Décrivez comment votre organisation entend financer le poste d'AM après la fin du Programme de lancement de carrière pour les AM. Veuillez donner des détails précis.

12. Si le financement après la fin du Programme requiert des partenariats ou l'engagement d'autres organisations, comment vous êtes-vous assuré que les partenariats établis seront respectés? Veuillez expliquer et, le cas échéant, donner des preuves de cet engagement.

13. À quels risques votre organisation s'expose-t-elle sur le plan de la stabilité du financement? Comment votre organisation réduira-t-elle ces risques?

F. AVIS DU POSTE À POURVOIR

LES DEMANDEURS DOIVENT AJOUTER UN AVIS DU POSTE À POURVOIR À LA PRÉSENTE DEMANDE.

L'avis du poste à pourvoir doit comprendre :

- Une description de votre organisation et de son emplacement ou adresse
- Le secteur clinique ou le service où l'AM sera employé
- Une description du rôle ou du poste de l'AM
- Une date de début prévue
- La fourchette salariale
- Le courriel de l'employeur ou du recruteur

Pour vous aider, vous trouverez à l'annexe B un modèle d'avis de poste à pourvoir. Toutes les catégories du modèle d'avis de poste à pourvoir sont requises dans la présentation de votre offre d'emploi au ministère. Les offres d'emploi qui ne contiennent pas les renseignements de base figurant dans le modèle **seront retournées à l'employeur comme étant incomplètes**. Vous pouvez ajouter d'autres détails qui sont importants pour annoncer votre poste.

Les avis de postes vacants seront fournis uniquement aux adjoints au médecin diplômés en 2024. Les postes seront affichés sur un site Web sécurisé de l'APR PSO aux fins de recrutement. Les organisations qui sont admissibles à recevoir une aide financière devront accepter les modalités du financement auprès du ministère avant d'afficher leur avis de poste. Les organisations qui ne sont pas admissibles à une aide financière pourront quand même accéder au soutien au recrutement par l'entremise du ministère.

Il est à noter que, pour avoir accès à l'aide financière, les AM diplômés du programme d'études des AM à l'Université McMaster et au Consortium doivent entrer en fonction au plus tard le 31 décembre 2024.

Veillez cocher les cases suivantes pour confirmer ce qui suit :

- Nous avons joint un avis du poste à pourvoir.
- L'AM peut entrer en fonction dès le (date) : _____
- Il se peut que nous soyons intéressés à embaucher un AM même si nous ne sommes pas choisis pour participer au Programme de lancement de carrière pour les AM 2024.

G. LISTE DE VÉRIFICATION :

- Nous avons lu le document **Lignes directrices du Programme de lancement de carrière pour les AM 2024.**
- Nous avons passé en revue les ressources suivantes :
 - Association canadienne des adjoints au médecin : CanMEDS-AM (anciennement Champ d'activité et profil national de compétences)
 - Renseignements destinés aux médecins qui supervisent des AM (rôle du médecin superviseur) (document en anglais seulement)
 - Compréhension de la responsabilité associée à l'emploi d'AM (document en anglais seulement)
 - Politique de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario concernant la délégation d'actes autorisés (site en anglais seulement)
 - Ressources au sujet des délégations et des directives médicales (en anglais seulement)
- Nous avons signé les modalités concernant la reconnaissance de financement ci-jointes (**annexe A**).
- Nous avons joint un avis de poste à pourvoir dans le cadre du Programme de lancement de carrière pour les AM 2024 (**annexe B**).
- Nous acceptons de nous soumettre aux exigences en matière d'évaluation.

H. AUTORISATION ET CONFIRMATION

Veillez vous assurer d'avoir rempli **toutes les sections** du formulaire de demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées. Vous recevrez une confirmation de la réception de votre demande et le ministère vous informera de l'état de votre demande dès que les décisions auront été finalisées.

En signant cette demande, vous confirmez que :

1. Vous disposez de la somme équivalant à la subvention.
2. Vous respectez les exigences d'admissibilité décrites à la section C.
3. Les parties comprennent que le fait de participer au Programme de lancement de carrière pour les AM 2024 ne garantit pas qu'elles pourront recruter un diplômé dans le cadre de ce Programme.
4. Vous vous engagez à financer un poste à temps plein de six semaines supplémentaires pour l'AM si celui-ci n'est pas intégré dans un emploi à temps plein à la fin de la période de financement.

N° 1 – Signataire autorisé de l'organisation :

Nom :

Titre : _____

Signature : _____

Date : _____

N° 2 – Signataire autorisé de l'organisation (médecin superviseur ou chef de l'administration) :

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

Date : _____

ANNEXE A : MODALITÉS CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DU FINANCEMENT

Demandes approuvées

Si votre demande est approuvée, vous recevrez un avis du ministère. Les organisations approuvées pourront recevoir jusqu'à 46 000 \$ par année pour un ou deux ans, à la condition d'avoir recruté un adjoint au médecin (AM) de l'Ontario diplômé en 2024 et conclu l'accord de financement standard avec le ministère.

Entente de paiement de transfert

L'accord de financement comprendra des exigences en matière d'établissement de rapports d'états financiers, d'avancement et d'évaluation. Les accords de financement débuteront le 1^{er} septembre 2024 pour une période d'un an, ou de deux ans dans les collectivités ayant un indice de ruralité de l'Ontario (IRO) de 40 ou plus, ou dans les centres d'aiguillage urbains du Nord de l'Ontario (Timmins, North Bay, Sudbury, Thunder Bay et Sault Ste. Marie).

De plus, les organisations devront s'engager à financer un poste à temps plein de six semaines supplémentaires pour l'AM si celui-ci n'est pas intégré dans un emploi à temps plein à la fin de la période de financement.

Processus de recrutement

Le processus de recrutement est concurrentiel et toutes les entrevues doivent être menées avec les candidats qualifiés dans les délais prévus. Tous les AM doivent commencer à travailler d'ici au 31 décembre 2024.

Avis du poste à pourvoir

Vous devez afficher le poste à pourvoir sur un site Web sécurisé par l'APR PSO et accessible uniquement aux AM diplômés de l'Ontario en 2024. Les candidats intéressés vous soumettront directement leur candidature aux coordonnées que vous aurez indiquées sur votre avis. En tant qu'employeur, vous devez communiquer avec les candidats que vous désirez recevoir en entrevue et leur présenter une offre d'emploi.

APRÈS AVOIR RECRUTÉ UN AM, VOUS DEVEZ AVISER LE MINISTÈRE PAR COURRIEL À L'ADRESSE pacareerstart@ontario.ca EN SOUMETTANT VOTRE FORMULAIRE RELATIF AUX PERSONNES-RESSOURCES, AU RECRUTEMENT ET AUX DOCUMENTS FINANCIERS pour amorcer le processus de versement de votre subvention.

Quand vous retenez les services d'un AM, il vous incombe entièrement de vous conformer à toutes les lois ou à toutes les autres obligations applicables aux employeurs, y compris les retenues d'impôt et le paiement des charges sociales, des cotisations, des contributions et des versements de quelque nature que ce soit et qui sont requises par les autorités gouvernementales compétentes à l'égard des AM. Si vous estimez que ces modalités sont acceptables et si votre demande est approuvée, veuillez confirmer le tout en apposant votre signature dans l'espace ci-dessous.

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

Date : _____

Je suis habilité(e) à engager la société.

ANNEXE B : AVIS DU POSTE À POURVOIR

- Nom de l'employeur
- Adresse de l'employeur

TITRE DU POSTE : Adjoint au médecin

SECTEUR CLINIQUE : Service des urgences/soins primaires/médecine interne/autre (veuillez préciser)

DURÉE : Contrat [d'un an ou de deux ans]

FOURCHETTE SALARIALE: Veuillez inclure les montants minimum et maximum

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION, DE LA VILLE/MUNICIPALITÉ :

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE (clinique, hôpital, pratique indépendante, etc.) ET DU SECTEUR CLINIQUE OU L'AM SERA EMPLOYÉ

COURTE DESCRIPTION DU POSTE (p. ex., soins directs aux patients, communication, documentation médicale, etc.) :

Quelles seront les fonctions/responsabilités de l'AM?

SUPERVISEUR(S) :

ÉTUDES ET QUALIFICATIONS :

- Diplômé 2024 du programme d'adjoints au médecin de l'Université McMaster ou du Consortium et admissible à la certification du Conseil de certification des adjoints au médecin du Canada (CCAMC).
- Vous pouvez ajouter des exigences supplémentaires ici.

COORDONNÉES :

Pour présenter votre candidature à ce poste, veuillez transmettre votre curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement à :

Adresse électronique de l'employeur :